

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°79-166 du 14 Juillet 1979

chargeant le Camarade Barthélémy OHOUENS,
Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat,
de l'intérim du Chef de l'Etat, pour com-
pter du 16 Juillet 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU l'ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi
Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N°76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement et
le décret N°78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;

VU le décret N°76-46 du 19 Février 1976 déterminant les Services rattachés à
la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du
Gouvernement modifié par le décret N°78-174 du 6 Juillet 1978,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Pour compter du 16 Juillet 1979, le Camarade Barthélémy
OHOUENS, Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, assurera l'intérim du
Président de la République pendant l'absence du Chef de l'Etat.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 14 Juillet 1979

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 CC du PRPB 4 - MIA 4 - Autres Ministères 14 - SGG 4
SPD 2 - IGE et ses Sections 4 - JORPB 1